MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Plan national d'actions loup
et activités d'élevage

# Appel à projets 2024
# Expérimentation et recherche dans le cadre du Plan national d'actions « Loup et activités d'élevage »

**Dates importantes :**
Ouverture de l'appel : 17 juin 2024
Clôture des propositions : 17 octobre 2024
Annonce des résultats : début 2025

Les projets proposés devaient obligatoirement s'inscrire dans une ou plusieurs des cinq questions de recherche issues de la phase de concertation ci-dessous, ainsi que dans les objectifs du PNA :

Q.1 – Fonctionnement des socio-écosystèmes en présence des loups,
Q.2 – Influence de la présence du loup sur les activités humaines (et conditions de la coexistence),
Q.3 – Étude intégrée des foyers de prédation (multi-critères),
Q.4 – Écologie comportementale et prédation,
Q.5 – Effets des tirs sur la prédation et sur la population lupine.

Plusieurs pistes de réflexion ont également été proposées (points froids au sein des foyers de prédation, moyens de protection, etc.).

## Résultat de l'appel à projet

À la clôture de l'appel à projets en octobre 2024, 10 projets ont été reçus par la DREAL AuRA. Ils couvrent les 5 questions de recherche et sont bien répartis territorialement, tout en impliquant des consortiums plutôt denses de structures participant aux recherches.

Toutefois, le Conseil scientifique a jugé la qualité des dossiers sur le plan scientifique peu satisfaisante, ce qui l'a conduit à donner des avis défavorables sur sept projets, principalement dûs à des questions de faiblesse méthodologique ou de choix scientifiques non explicités, et ne permettant pas de savoir si les projets présentés auraient permis de répondre aux questions soulevées. Pour éviter de rencontrer ces difficultés à l'avenir, une attention particulière sera portée sur ce point dans l'appel à projets 2025, afin de mieux cadrer les attendus et de pallier les carences méthodologiques. Les trois projets restants ont reçu un avis favorable du Conseil scientifique.

Sur la base des avis du Conseil scientifique, les services de l'État ont retenu trois projets au titre de l'Appel à projets (AAP) 2024 :

| Bénéficiaire | Montant demandé | Projet | Territoire |
|---|---|---|---|
| Avis favorable du CS du 13 et 14 novembre 2024 | | | |
| Université Savoie Mont Blanc | 176 893 € | Impact du loup sur les socio-écosystèmes de montagne (cas des Bauges) – LOUPE 2.0 | Massif des Bauges |
| CNRS | 114 897 € | Compréhension des effets des destructions de loups sur la structuration sociale des meutes | National |
| METRA II : SFEPM et ARGALY | 207 708 € | Meute, environnement, territoire, régime alimentaire | Belledonne, Préalpes du Diois, Sainte-Victoire |

Il convient de noter que ces 3 projets avaient déjà reçu un financement lors du précédent appel à projets. Ces projets portent sur des extensions des actions financées au titre de 2023 ou sur des actions complémentaires. La DREAL AuRA sera attentive, lors des prochains AAP, à diversifier les thématiques de recherche, tout en conservant la robustesse scientifique nécessaire.